**39ème session du groupe de travail de l’Examen périodique universel**

**IRLANDE**

(Genève, le 10 novembre 2021)

**Intervention du Luxembourg**

Le Luxembourg souhaite la bienvenue à la délégation de l’Irlande et la remercie pour la présentation de son rapport national.

Nous notons avec grande satisfaction la mise en œuvre de recommandations exprimées lors du dernier examen, dont notamment l’adoption de la loi constitutionnelle de 2018 sur la réglementation de l’interruption volontaire de grossesse.

Nous souhaitons formuler les recommandations suivantes:

1) Concernant les rapports d’actes de violence et de mauvais traitement dans les institutions de redressement et les écoles professionnelles catholiques, ainsi que dans les foyers pour mères et nourrissons et les blanchisseries de la Madeleine administrés par l’Église catholique, réunir les données et mener une enquête indépendante et efficace sur toutes les allégations et veiller à ce que les victimes obtiennent réparation.

2) Concernant les conditions de détention, poursuivre les efforts visant à améliorer les conditions dans les lieux de détention, envisager d’appliquer davantage de mesures non-privatives de liberté et veiller à ce que la mise à l’isolement reste une mesure de dernier ressort, imposée pour la période la plus courte possible et jamais appliquée aux mineurs.

Je vous remercie.

*[Temps de parole : 1min 05sec ; n. 63 ; 10.11.21 après-midi]*